



Assemblée générale

Distr. limitée
13 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Première Commission
Point 98 de l'ordre du jour
Progrès de l'informatique et des télécommunications
et sécurité internationale

Suisse : projet de décision

**Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès
de l'informatique et des télécommunications dans le contexte
de la sécurité internationale créé par la résolution [73/27](#)
de l'Assemblée générale en date du 5 décembre 2018**

L'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [73/27](#) du 5 décembre 2018 et [74/29](#) du 12 décembre 2019, notant que le Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale a tenu sa session d'organisation et ses première et deuxième sessions de fond en 2019 et 2020 et notant également que, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la troisième et dernière session de fond prévue du 6 au 10 juillet 2020 a été annulée, décide que le Groupe de travail poursuivra ses travaux au titre du mandat défini dans la résolution [73/27](#) et tiendra sa troisième et dernière session de fond du 8 au 12 mars 2021.

